

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud : 2. Les débuts de la lèpre dans notre pays

Autor(en): **Olivier, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-34313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud.

par E. OLIVIER.

2. Les débuts de la lèpre dans notre pays.

Connue de tout temps en Asie, c'est vers le début de l'ère chrétienne que la lèpre commença à se montrer en Europe. Après l'Italie, elle gagna vers le IV^{me} siècle la Gaule, par l'Espagne ; peu après sa présence est attestée dans notre pays. De nombreux témoignages établissent sa persistance à partir de ce moment¹⁸. Les synodes d'Orléans (549) et de Lyon (583) décident que les évêques doivent prendre un soin particulier des lépreux. Au siècle suivant, des maladières existent à Verdun, à Metz, Maestricht. La loi des Lombards (643), des ordonnances des papes Grégoire II (726) et Zacharie (741), un édit de Pépin (757) règlent le sort des ladres. A côté du couvent de St-Gall, l'abbé Othmar (720-759) construit un hospice pour les lépreux, « qui devaient, selon la coutume, vivre séparés des autres hommes ». Iso († 871), venu de St-Gall au monastère jurassien de Moutier-Grandval, y soigne les lépreux. En 958 meurt la mère de la reine Berthe, Regilinda, ducissa de Suevia, leprosa. La chaîne est ainsi complète jusqu'à l'époque des croisades.

Celles-ci, à l'encontre d'une opinion longtemps répan-

due, ne sont ainsi pour rien dans l'apparition de la lèpre en Europe. A-t-elle subi alors une recrudescence, lorsque les contacts avec l'Orient plus fortement infecté se sont multipliés ? La chose est possible ; elle ne saurait pas plus être affirmée que niée. On ne peut, en effet, avancer comme une preuve le fait que les léproseries se multiplient à partir du douzième siècle ; leur éclosion paraissant être surtout le fruit du grand mouvement de charité qui entraîne le monde chrétien et suscite en même temps des asiles pour les pauvres de toute sorte ¹⁹.

Dans ce cadre général, quelle est la situation de notre pays ?

Le premier auteur qui nous renseigne sur la lèpre en Gaule — et nous étions alors une part, excentrique il est vrai, de la Bourgogne du roi Gontran — est Grégoire de Tours († 595). La lèpre n'est pas rare et Grégoire sait déjà qu'il faut se donner garde de la confondre avec d'autres maladies ²⁰. Non seulement ce n'est pas en Orient que ses victimes ont été contaminées, mais c'est là qu'elles vont volontiers chercher la guérison. Les eaux du Jourdain, et particulièrement à l'endroit où Jésus a été baptisé, ont une grande vertu pour cela ; un certain Jean, que Grégoire connaît personnellement, revient ainsi guéri après y avoir passé une année entière. Les cas de ce genre sont nombreux. Les sources chaudes de Levida, au delà du fleuve, possèdent la même réputation ; c'est que Jésus était censé s'y être aussi baigné ²¹.

Saint Grégoire mentionne des léproseries, *hospitiolum leprosum*, *exsinodochium* ou *xenodochium leprosum* ; il en existe une dans la banlieue de Chalon-sur-Saône ²², elle aussi ville de Bourgogne.

Un des épisodes les plus caractéristiques de la Vie des saints Romain et Lupicin due à Grégoire met en scène

des lépreux²³ ; il est tout particulièrement intéressant pour nous puisque c'est dans le Jura tout proche que les deux pionniers ont déployé leur activité. Saint Romain, en route pour aller visiter des frères, logea une nuit dans un hospice de lépreux ; neuf ladres l'y accueillent. Il fit chauffer de l'eau, leur lava à tous les pieds de ses propres mains, puis fit préparer une couche spacieuse où tous pussent reposer ensemble. Pendant leur sommeil, il veillait en chantant des psaumes ; ayant alors touché le malade le plus proche de lui, celui-ci fut aussitôt nettoyé, et de proche en proche, l'un touchant le suivant, tous se trouvèrent nets en un instant.

Ainsi, dans l'idée de Grégoire, même un pays aussi peu peuplé que le nôtre pouvait avoir assez de ladres pour être doté de léproseries et pour que l'un de ces établissements réunisse le nombre élevé de neuf malades. C'est là le seul point qui nous intéresse. Il est superflu de discuter la réalité des guérisons de ce genre. Les hagiographes, désireux de se conformer aux modèles que leur présentent les évangiles, introduisent dans la vie de leurs héros toute sorte d'épisodes analogues ; ils nous les montrent chassant les esprits, rendant la vue aux aveugles, guérissant les lépreux, même ressuscitant les morts. Leurs récits témoignent d'une foi candide qui nous touche aujourd'hui encore bien que les miracles dont ils l'alimentaient ne soient que des fables naïves.

Les lépreux de la légende de saint Romain ne sont pas les seuls qui attestent l'existence de la maladie dans le pays au cinquième siècle. Une vieille Vie des abbés d'Agaune (St-Maurice) en signale à la même époque. Le quatrième abbé du monastère, Tranquille, qui meurt le 12 octobre 526, s'est acquis la réputation de s'être voué particulièrement à leur service²⁴.

Suit, pour la lèpre en pays vaudois, un silence de quelque sept cents ans ; vers la fin du douzième siècle seulement, lépreux et maladières reparaissent dans nos documents ²⁵. Les maladières sont nos premiers établissements réservés à des malades. Non point, il est vrai, dans le but de les soigner ; mais pour éviter aux bien portants les risques d'infection. Ils dérivent directement des prescriptions mosaïques ; aussi est-il régulièrement spécifié que la ségrégation du lépreux est obligatoire en vertu « des lois divines et humaines ».

Sur environ 200 maladières connues pour la Suisse entière, quelque 66 reviennent au Pays de Vaud, le tiers du total alors qu'on eût attendu le dixième ²⁶. On ne doit pas conclure de cette disproportion que la maladie était trois ou quatre fois plus fréquente chez nous que dans le reste du pays. Il y a lieu de noter d'abord que pour plus de la moitié des maladières vaudoises, rien n'est connu que le nom, conservé par un lopin de terre, à titre de lieu-dit. Si nous ne retenons que les établissements attestés par des documents datés, ils sont 27, pour 24 localités, certaines villes ayant eu successivement deux maladières distinctes. On tiendra ensuite compte d'un fait, malaisé à expliquer, mais bien établi ; à savoir que des écarts du même genre et beaucoup plus marqués encore se constatent ailleurs. Ainsi, alors qu'il y a deux mille léproseries en France au début du treizième siècle, et probablement autant en Allemagne, on les comptait à ce moment sur les doigts en Italie ²⁷. Même contraste en Suisse, où certaines maladières groupent les ladres d'une région, d'un canton parfois (Bourguillon, pour Fribourg), à l'encontre de ce qui se voit dans le Pays de Vaud. Là, le morcellement politique, peut-être aussi l'imitation de ce qui se fait en France, engage chacun à tirer de son côté. Chaque

village, chaque hameau, marche à part. Il est exceptionnel qu'une commune accueille un ladre de la commune voisine ; Burier, et cela seulement après 1537 et de par la volonté de Berne, sera notre seule léproserie desservant un bailliage entier. De là ce fourmillement de maladières dont le plus grand nombre n'ont été qu'un abri passager, érigé près d'un village, pour un malade occasionnel, et abandonné à sa mort.

Mais cela est une autre histoire, et qui ne se rattache que de bien loin aux débuts auxquels nous voulons nous tenir. Elle nous mènerait au contraire à la fin de l'endémie lépreuse ; à la question aussi de l'efficacité des mesures de ségrégation imposées aux ladres. Disons seulement que celle-ci a probablement été nulle. Si l'Europe moyenne a vu disparaître la lèpre après en avoir souffert pendant treize cents ans, c'est à la chemise de nuit et au savon qu'elle le doit.

NOTES

¹⁸ Pour la Suisse, avec souvent des indications sur le Pays de Vaud, voir Meyer-Ahrens, *Geschichtliche Notizen ü. d. Verhalten d. Aussatzes in d. Schweiz*, Zurich 1841. — A. Nüscheler, *Die Siechenhäuser in d. Schweiz*, Histor. Arch. XVI (1866). — Fr. Bühler, *Der Aussatz in d. Schweiz*, 1902-05, ill. — Conrad Brunner, *Medizin und Krankenpflege im Mittelalter...* 1922. — Pour Vaud, Morax, *Cadastre sanitaire*, 1899, 102 ss. — A. Guisan, art. Maladières in *Dict. Mottaz* II, 180 ss.

¹⁹ Il y a lieu de remarquer que sur quelque 200 maladières suisses, l'Ordre de St-Lazare, né en Orient, qui se vouait spécialement aux lépreux et dont les dignitaires furent longtemps choisis parmi les ladres, n'a eu que deux maisons dans la Suisse allemande et aucune dans la Suisse française.

²⁰ Grégoire de Tours, éd. des *Monumenta Germaniae historica* ; *Vie de saint Martin* II 58, p. 628.

²¹ Grégoire de Tours, *ibid.*, *Liber in gloria martyr.* 18, p. 499 s.

²² *Ibid.*, *Liber in gloria confessor.* 85, p. 803. On peut distinguer chez Grégoire trois sortes d'hôpitaux (*hospitale*, *hospitiolum* ; ce

dernier mot désignant d'ailleurs aussi une simple maison). Les uns, c'est le type courant, sont des logis destinés aux voyageurs. D'autres sont des asiles d'indigents (*hospitiola pauperum*). Les derniers, les asiles de lépreux, sont rares.

²³ *Op. cit.*, p. 666 ; *Liber vitae patrum, de Romano atque Lupicino abbatibus*. — On place vers 460 l'époque de la mort de Romain. En plus de la vie qu'on doit à Grégoire il en existe une autre, anonyme (*Monum. Germ. histor., Script. rer. Merov.*, III, 131-143). Elle place la scène entre Genève et St-Maurice, dans une grotte et ne parle que de deux lépreux, père et fils. Romain les salue, et à l'exemple de saint Martin les baise ; ils sont instantanément guéris. Les érudits ne sont pas d'accord si cette Vie date du sixième siècle ou est un faux, du neuvième. Nous pouvons laisser ce problème sans réponse.

²⁴ C. Brunner, *op. cit.*, 90. — Un autre saint, Séverin, lui aussi d'Agaune, connaît le même succès que Romain ; il rend parfaite santé à un ladre, en le baisant et le frottant de sa salive. Cela se passe en 507 ; je n'en fais pas état, le miracle ayant eu lieu à Paris où Séverin avait été appelé pour tirer Clovis d'une fièvre quarte qui le tenait depuis deux ans ; ce qui lui réussit en un instant. — J. Gremaud, *Mémorial de Fribourg*, IV (1856), 324.

²⁵ Synonymes fréquemment usités : ladre, mézel, meseau, infect ; léproserie, mézellerie, maladrerie. — On croit que l'un des frères du Petit Charlemagne, Aymon de Savoie, fondateur en 1237 de l'hôpital de Villeneuve, fut lépreux pour finir.

²⁶ La liste établie par Nüscheler en 1866 donnait 187 maladières pour la Suisse, dont 55 pour Vaud. A. Guisan a rectifié et complété la liste vaudoise ; il indique 57 localités à maladières, sur lesquelles 16 seulement sont datées. Certaines de ces dates peuvent être reculées : Aigle existe avant 1311 (*Millioud, Histoire de Bex*, I, 12) ; Lucens avant 1342 (*Ch. Gilliard, Moudon...*, 117, n. 2). On peut ajouter Romainmôtier avant 1321 (*M.D.R.* III, 266, 354) ; Bex avant 1339 (vieille Maladière) et encore 1426 (*Millioud l. c.* 33, 37, 46, 86) ; avant 1340 Aubonne, Clarmont s. Morges, Gimel, St-Prex (*M. Raymond, Dignitaires...* 380, legs du chanoine Etienne Marchand, † 22 août 1340) ; Valeyres ss. Ursins 1415 (*R.H.V.* 1909, 181) ; Romainmôtier II avant 1546 (*M.D.R.* III, 354) ; Villette/Cully 1565-1602, (*R.H.V.* 1901, 1905, 1907, 1931, H. Voruz, La peste à Lavaux) ; Rolle et les communes voisines s'entendent en 1579 pour rebâtir la maladière de Vers (*R.H.V.* 1926, 285). — Seraient ainsi attestées par des mentions datées (ordre chronologique approximatif) : au XII^{me} siècle probablement Yverdon I ; au XIII^{me}, Burier, Nyon-Colovray, La Goille, Lausanne-Epesses soit Le Désert, Démoret, Grandson, Cossonay, Yverdon II ; au XIV^{me}, Moudon, Aigle, Romainmôtier I, Arnex, Bex, Aubonne, Clarmont, Gimel, St-Prex, Lucens, Orbe ; au XV^{me} Valeyres ss. Ursins, Lausanne-Vidy ; au XVI^{me}, Avenches, Romainmôtier II, Cully-Villette, Rolle ; au XVII^{me}, Payerne. Soit 27 établissements pour 24 localités. — Avec les 39 autres qui ne sont qu'un nom, le total pour Vaud serait de 63 lieux avec 66 établissements.

²⁷ K. Sudhoff, *Aus d. Gesch. des Krankenhauswesens im früheren Mittelalter* ; *Sudhoff's Arch. f. Gesch. d. Medizin*, 21 (1929), 199 ss.